

" L'Aïeule à la multiple Coiffe "

Ce titre est celui d'un petit essai effectué par Mme Marie Drouart sur la coiffe galèse quelques années avant sa disparition.

Faire une anthologie de la coiffe bretonne n'est pas une mince affaire.

Ceci a d'ailleurs déjà été effectué par de savants chercheurs — mais de nos jours cela devient compliqué — puisque la presque totalité des coiffes de notre région a complètement disparu.

Si je me penche aujourd'hui sur ce sujet, c'est pour réparer une injustice !

Certes ! trop peu d'ouvrages sur nos coiffes ont été édités. Ceux que nous connaissons depuis le début du siècle à nos jours sont rares. Il serait souhaitable qu'un important recueil de croquis — de photographies avec études — soit édité avec légende et détails.

J'ai la chance de posséder personnellement les meilleures brochures écrites ou illustrées. Il ressort de celles-ci que le Finistère Sud est normalement dominant — mais la pauvreté de la documentation — quand ce n'est pas l'abstraction totale des coiffes de notre région de Penthièvre — n'est pas à mon avis justifiée ! Nos coiffes ont une place qui doit prendre rang dans nos documents.

Chacun sait que deux types de coiffes bretonnes s'imposent presque totalement pour représenter notre province aux mille variantes. Ce sont :

« La Fouesnantaise » au grand col plissé de la région de Pont-Aven, Scaer, Rosporden !

« La Bigoudène ». Pain de sucre en dentelles brodées de la région de Pont-L'Abbé.

Nous admettons sans conteste que ces deux types de nos coiffes bretonnes soient les plus belles — les plus marquantes — et aussi les plus représentatives.

Mais pourquoi d'autres spécimens d'une indiscutable beauté sont-ils totalement ignorés. Dorénavant ! ils seront définitivement méconnus du grand public et des nouvelles générations. Sans parler de vouloir les populariser comme les deux premiers types déjà cités — ne devons-nous pas les mettre à la place qui leur convient dans nos musées — dans nos brochures touristiques régionales comme dans notre folklore traditionnel.

Est-il normal de constater que nos sympathiques marchands de cartes postales ne vendent dans les présentoirs « En Souvenir du Pays » que ces bretonnes en Fouesnantaises ou en Bigoudènes ?

Nous pensons personnellement qu'il faudrait que le costume et la coiffe de la ville ou de la région intéressée soient à l'honneur à la place qui leur convient.

Nous avons le choix parmi les mille variétés de coiffes que nos villages et nos bourgs bretons possèdent. Chaque clocher, chaque paroisse présentant souvent deux ou trois variantes de ces magnifiques dentelles brodées et façonnées.

Il serait souhaitable avant qu'il ne soit définitivement trop tard, que chaque localité prenne conscience et qu'elle fasse l'acquisition des précieuses reliques qui peuvent subsister et encore qu'elle fasse reproduire les meilleurs types de la localité ou de la proche région par les éditeurs de cartes postales et par les artistes.

Qu'il me soit permis de souligner l'effacement presque total de la principale coiffe du « Pays de Lamballe et du Penthièvre », « le Dalais ou Dallet » qui n'a rien à envier à d'autres modèles plus connus et parfois plus modestes !

Je puiserai donc dans ma documentation de cartes postales des Editions Waron, Villard, Hamonic, Binet et dans les cahiers de Mme Marie Drouart sans oublier les ouvrages de MM. O.-L. Aubert, Maurice Bigot, dans l'important ouvrage de M. R.-Y. Creston, l'étude de la coiffe bretonne de Le Carguet dans le bulletin de la Société archéologique du Finistère de 1912, dans les croquis de H. Lalaisse et enfin dans l'Anthologie des coiffes bretonnes de M. le Prince Bianchi de Médicis, ouvrage merveilleusement illustré par les dessins originaux de Mme Noëlie Couillaud pour réaliser cette étude des coiffes du « Pays de Lamballe et du Penthièvre » et l'album des croquis de V. Lhuer, « Le costume breton ».

A la fin du siècle dernier, la coiffe de notre région — le Dallais — figurait parmi les types les plus populaires et les plus connus de Bretagne.

Il nous suffit de regarder les cahiers de croquis de M. H. Lalaisse et les images populaires des anciens catalogues publicitaires des chemins de fer nationaux ou des revues des Syndicats d'Initiatives de la même époque.

Les ateliers des « Grandes faïenceries H.-B. Henriot » de Quimper réalisent des œuvres d'art et des céramiques représentant des sujets ou figurant des groupes de femmes de notre région de Penthièvre aux visages burinés, rehaussés de cette coiffe aux grandes ailes et vêtues du costume, sans doute moins riche, mais si personnel dans sa simplicité et dans son élégance de celui du Finistère.

Parler de ces costumes ferait l'objet d'une autre et sérieuse étude !

Nous évoquerons tout simplement en cherchant dans nos armoires, dans nos reliques et dans nos souvenirs « l'aïeule à la multiple coiffe » !

LE PENTHIEVRE OU PAYS DE LAMBALLE

Si le Penthièvre s'étendait au cours de l'histoire féodale de la Rance au Diouron (la rivière de Morlaix) et de la Manche aux sommets du Mené. Il s'est particulièrement appliqué à la partie orientale de l'Ancien Evêché de SaintBrieuc, du Gouët à L'Arguenon et de la mer aux limites Nord du Porhoët.

Le Penthièvre — et le Pays de Lamballe proprement dit — ont été définis par M. le Vicomte Henri Frotier de la Messelière lors de sa conférence à la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord le 13 avril 1921. Nous nous bornerons à ne pas trop dépasser ce territoire en nous intéressant à cette région que cet auteur a appelée : « le cœur du Penthièvre » ! Ceci comprend les quatre places fortes de l'ancien duché que sont : Lamballe (qui en était la tête et premier membre), Jugon (qui en fut détaché au XII^e siècle), Moncontour et le regaire de Saint-Brieuc ou Turnegoët (entre la mer) l'Urne et Le Gouët.

Ce cœur du Penthièvre ainsi défini se limite comme suit : au Nord, dans la baie de Saint-Brieuc, Yffiniac, Quessoy, Hénon, Plémy, Moncontour, Collinée, Saint-Jacut-du-Mené, Langourla, Plénée-Jugon, Dolo, Jugon, Bourseul, Plancoët, Saint-Lormel et Notre-Dame-du-Guildo.

LA COIFFE EN PENTHIEVRE

Une étude sérieuse apporterait avec détails et précisions, témoignages et photos à l'appui, une pièce d'achèvement aux divers essais qui ont été faits sur les coiffes bretonnes en général et qui souvent se confondent en se servant des mêmes documents.

Cela représentera certainement des années de recherches, c'est pourquoi je veux procéder méthodiquement et dresser d'abord une première étude de la coiffe qui nous touche directement.

Je me rends compte qu'il est grand temps d'entreprendre ce travail qui peut encore s'appuyer sur des souvenirs et des reliques. Aucune coiffe n'étant plus portée dans notre ville depuis une vingtaine d'année. Nous savons cependant que ces coiffes et bonnets de Lamballe dorment dans les armoires. Les héritiers dès la seconde génération ne prennent aucun égard à ces morceaux de dentelles jaunies et les brûlent ou les détruisent. Ainsi ! ces précieuses parures seront-elles effacées à tout jamais !

Je me réjouis à l'avance de réveiller dans la souvenance de mes amis ces images merveilleuses et peut-être ressusciter pour nos archives et les vitrines de notre musée les coiffes de nos aïeules, ces parures qui leur donnaient tant de grâce et de beauté.

Sans doute de nombreux témoins de cette époque révolue m'apporteront des précisions indispensables qui pourront être confirmées par des portraits au crayon ou des photographies de nos ancêtres. Ainsi ! nous verrons ressurgir des poussières de nos greniers et, des fonds de tiroirs de nos commodes, ces merveilleuses images d'un récent passé.

Nous savons qu'à Lamballe depuis le début du XIX^e siècle, une dizaine de types de coiffes et de bonnets de différentes conceptions furent portés variablement selon les quartiers et les époques. Nous pouvons cependant affirmer selon les documents et les témoignages recueillis qu'il y eut trois types de coiffes qui s'imposèrent dans notre ville.

Elles feront l'objet de mes premiers travaux.

Ces trois types de coiffes et bonnets de Lamballe sont :

1. - Le bonnet à brides.
2. - La coiffe à grandes boucles appelée le dalais ou dallet.
3. - La coiffe carrée de Lamballe — ou bonnet carré — appelée populairement « la boîte à laver ! » (en breton... maneg-woas ou mané-goaz).

Nous allons donc porter nos recherches sur ces trois principaux modèles de coiffes de Lamballe.

1. - Le bonnet à brides :

Ce bonnet à brides, c'est la coiffe des artisanes ! Il se retrouve avec quelques variantes dans différentes régions. En effet, ces ouvrières, souvent « petites mains » voyageaient. Elles effectuaient comme l'on disait alors ! leur « petit tour de France » ! ainsi le retrouvait-on dans les boutiques et les ateliers de la province.

Voici précisément sa description : il se compose d'un bandeau finement plissé comme une sorte de couronne tuyautée et d'un rond de tulle ou de dentelle disposé différemment suivant les pays. La façon d'attacher les brides précise également le canton original.

A Lamballe, les brides s'attachent très bas à l'aide d'un nœud plat.

Ce bonnet à brides qui a disparu au seuil de la dernière guerre de 1939-1945 naissait vers le milieu du siècle dernier. On l'appelait « bonnet à rucheaux » (1). C'était un bonnet orné d'une ruche finement tuyautée.

A cette époque, le fond du bonnet enfermait toute la chevelure partagée par une raie au milieu. Les brides étaient nouées sous le menton. Entre les deux guerres, le bonnet à brides a bien évolué et bien changé. Le fond avait diminué de façon à laisser voir sous les tuyaux gaufrés surmontés d'un ruban du même tissu que la coiffe, les cheveux tressés et roulés en rond. Le bandeau était aussi finement gaufré. Les barbes, appelées encore « attaches », étaient nouées très bas à la mode de Châtelaudren (1).

Le bonnet à brides de Lamballe ressemblait aussi à celui de Quintin mais les brides s'attachaient plus bas et le fond plus relevé était plus étroit.

On le portait à Saint-Brieuc, Plérin et jusqu'à Pordic avec deux rangs de tuyaux appelés « engrelures » par les initiées. Les confectionneuses le portaient également, elles nouaient la bride à droite.

Dans la partie Ouest du Penthièvre, à Binic, Etables-sur-Mer et à Saint-Quay-Portrieux, le bonnet à brides était porté avec trois rangs superposés. La « cocarde » sur le dessus était fixée plus bas vers l'arrière et la bride (l'attache) était nouée à gauche. Elle descendait plus loin parce que plus longue que celle de Saint-Brieuc. Ici comme à Lamballe, le bonnet à brides a beaucoup évolué entre les deux guerres.

A Châtelaudren, les brides se nouent très bas par un nœud plat.

A Portrieux, le nœud du bonnet se fait à droite.

A Quintin, les brides très larges se nouent sous le menton.

Il existe six variantes du bonnet à brides, cinq dans le pays de Saint-Brieuc, une dans le pays de Lamballe.

Dans « le goëlo » à Etables-sur-Mer et dans la partie Est du canton de Lanvollon, les brides sont étroitement nouées sous le menton en jugulaire et le nœud se fait à droite.

Dans le canton de Châtelaudren, côté Est, et celui de Saint-Donan, les brides sont portées dénouées et pendent comme des barbes. A Saint-Donan, ces barbes sont larges et courtes. Mais ce bonnet à brides est porté concurremment avec deux autres coiffes à Lamballe.

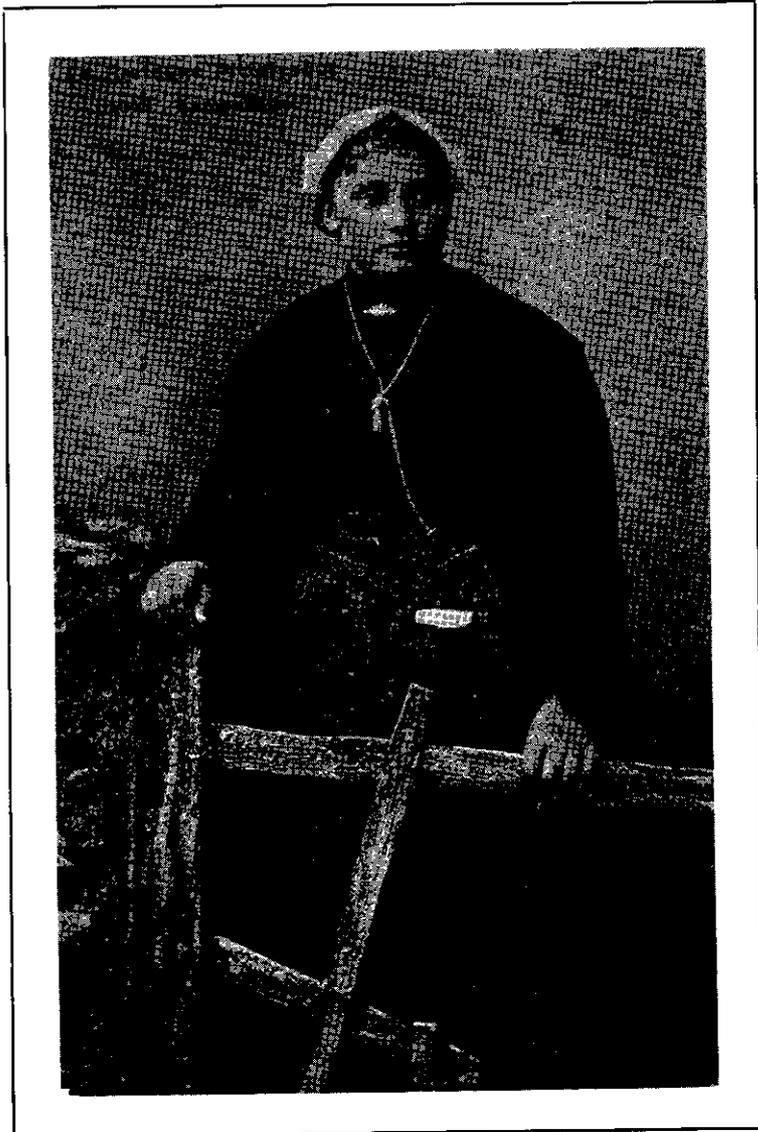
2. - La coiffe à grandes boucles appelée dalais ou dallet :

Certains auteurs parlent de ce « dalais de Lamballe » ou « dallet ».

Il est indiscutable que cette coiffe est une variante de celle de Saint-Brieuc et de Pléneuf. Cette coiffe aux longues barbes bouclées fait songer aux ailes déployées des mouettes ou encore à celles d'un papillon géant. C'est une sorte de hennin tronqué.

Les ailes se portent rabattues, elles retombent sur les épaules et encadrent le visage. Dans les derniers temps, les grandes boucles

(1) Une figure fort sympathique au grand renom « La Mère Bertin » portait ce bonnet à brides dans les années trente.





268

COUTUMES, MŒURS ET COSTUMES BRETONS

La Coqueluz des Pêcheuses

JND
JBO

étaient légèrement rejetées en arrière. Si la longueur fut en tout temps identique et sensiblement respectée, nous constatons qu'au cours des temps la largeur s'est sérieusement amenuisée. Les derniers dalais de Lamballe ne mesuraient plus de quatre centimètres de filets ou de dentelles (2).

Sur des photographies du début du XX^e siècle, nous remarquons ces femmes de Lamballe assistant aux processions de la « fête Dieu » ou au Pardon de Saint-Amateur, coiffées de ces larges dalais qui mesuraient au moins quatorze centimètres de largeur.

Mais cette superbe coiffe nécessitait beaucoup d'entretien, les broderies et les motifs dentelés demandaient un repassage minutieux avec maintien à l'amidon.

Le dalais de Lamballe fut supplanté à une époque par une coiffe plus facile à porter parce que moins encombrante et plus discrète : la « coiffe carrée de Lamballe » ou le « bonnet carré » vulgairement appelé « boîte à laver ».

Ainsi, « le dalais » devint la coiffe de cérémonie ou la coiffe des grands jours. Il est vrai que pour travailler journellement, ses deux grandes ailes présentaient quelques inconvénients.

Si nous comparons le dalais de Lamballe avec ceux de Saint-Brieuc ou de Pléneuf, pour rester dans la proche région qui nous intéresse, nous constatons qu'il diminua entre les deux guerres, tant en nombre qu'en largeur.

On peut assurer qu'il fut porté couramment au Nord d'une ligne passant de Lamballe via Saint-Aaron, Hénansal, Hénanbihen, Plévenon, Pléhérel, aux bords de la baie de la Fresnay puis dans les communes de Pluriel, La Bouillie, Pléneuf, Val-André, Dahouët, Planguenoual, Saint-Alban, Andel, Morieux et Hillion.

Comme nous l'avons précisé, ce dalais se portait à Saint-Brieuc et dans ses environs, à Plérin, Pordic, Binic, jusqu'à Etables-sur-Mer.

Ce même type de coiffe se retrouve assez ressemblant à Plouvara-Plerneuf et dans la contrée de Plélo, Châtelaudren et encore à Plaine-Haute, Quintin jusqu'au seuil de Plœuc-sur-Lié.

Les femmes de Saint-Julien portaient encore au seuil de la guerre ces larges dalais que nous retrouvons dans les cahiers de H. Lalaisse avec « l'artisanne de Saint-Brieuc les Choux » à la fin du siècle dernier.

On peut enfin assurer que dans la contrée Sud-Ouest de Lamballe, à Saint-Carreuc, Plédran, Quessoy, Plémy, Hénon et même Moncontour, autrefois on a porté le « dalais » qui est assurément la coiffe typique de notre Penthièvre.

Une coiffe plus simple qui en était issue la détrôna. En effet, « la boîte à laver » ou bonnet carré de Lamballe n'est qu'un dalais aux ailes aplaties et repliées et épinglées sur le sommet de la tête.

3. - La coiffe carrée de Lamballe — ou bonnet carré — plus connu sous le vocable de « boîte à laver » !

De toutes les coiffes que nous avons connues à Lamballe depuis notre enfance, c'est assurément la coiffe qui fut la plus portée et qui persista jusqu'à la moitié du XX^e siècle.

Certes, les derniers témoins de cette époque révolue étaient des

(2) Mme Bouard, mère de Mme Peralta (grand-mère de Mme André Boschat) fut la dernière à porter ce dalais réduit à 4 cm dans la rue du Val après la Libération. La mère de notre ami Louis Gouret portait il y a 80 ans le grand dallet de Lamballe.

personnes âgées. Nous pouvions encore rencontrer en 1960 une grande femme revêtue du costume de Lamballe avec le châle noir superbement brodé, bordé de franges soyeuses et coiffée du bonnet de Lamballe. Cette personne (qui devait dépasser les quatre-vingts ans), du bout du Val ou du haut de Saint-Lazare, a emportée avec elle l'image tradition-



Femme de Lamballe

nelle d'une époque et de nombreuses générations. Chaque dimanche, dès les beaux jours, elle assistait à la grand messe à Notre-Dame et les enfants curieusement l'admiraient.

Ce bonnet carré se définissait ainsi :

Il était composé d'un serre-tête, les cheveux sortant en arrière étaient ramenés bien lissés et plaqués comme une carapace de « hannetons ». Alors, ils se ramassaient sous la coiffe proprement dite qui était une bande de mousseline épaisse pliée à angle droit sur le côté et ramenée en arrière.

Si au départ ce bonnet comprenait un ruban sous le menton appelé bride que l'on nouait sous la gorge ou sur le côté, il est certain que la coiffe évoluée à Lamballe avait supprimée depuis le début du siècle cette mentonnière ou jugulaire.

Je garderai éternellement en souvenir de mon enfance l'image de « la mère Guillois », vêtue en lamballaise, dans son café au bas de la rue de L'Ave-Maria. Elle était coiffée de la « boîte à laver » avec mentonnière qui prouvait son origine de Maroué-Noyal ou de la Poterie. De l'autre côté de la rue, sa tante, la vieille Louise Guillois, portait le dalais. Elle habitait dans les étages de « la grande maison » où se trouvait encore au début du siècle « la chambre littéraire », première société savante de Lamballe.

Ce bonnet ou coiffe carrée de Lamballe (boîte à laver), portée dans l'ouest du canton, l'était également dans ceux de Saint-Brieuc et de Moncontour. Les anciennes le portaient avec le serre-tête et la mentonnière. La coiffe a diminué et la façon de disposer la chevelure a changé.

Un simple ruban de velours enserre la tête et permet de piquer les épingles de la coiffe. Les cheveux sont toujours séparés par une raie mais au lieu d'être lisses, ils forment une série de dents comme autrefois les Cancalaises. Ils sont toujours relevés par derrière à la mode bigouden. Il n'est question ici que de femmes âgées car à Lamballe comme partout en Haute-Bretagne, la coiffe qui conférait à la femme une certaine dignité est en voie de totale disparition.

Les Lamballaises portant la coiffe carrée laissaient pendre les barbes sur leurs épaules comme cela se faisait en Basse-Bretagne pour les deuils ou les cérémonies religieuses. Mais ce bonnet évolué encore alourdi dans les communes avoisinantes s'est allégé, diminuant légèrement la dimension et supprimant la mentonnière. Ce léger « bonnet carré » est porté bien dégagé par les Lamballaises. On le trouve dans toutes les communes des cantons de Lamballe, de Moncontour et de la contrée est de Saint-Brieuc avec quelques variantes à Langueux, Yffiniac, Plédran et Hillion à l'extrémité sud de la baie.

On est frappé de la ressemblance existant entre ce « bonnet carré » et la coiffe à lacet de la région Josselinaise.

M. Maurice Bigot, dans son livre « Les coiffes bretonnes », nous dit page 85 : ces trois types de coiffes à Lamballe sont portées concurremment et dans une égale proportion. Cela pouvait encore être vrai jusqu'en 1935 mais la coiffe à grandes boucles et le bonnet à brides durent faire place pour une cause pratique à la coiffe carrée qui finalement, avec la vie moderne, dut à son tour disparaître devant le chapeau et la mode parisienne.

Comme nous venons de le démontrer, Lamballe connut trois principaux types de coiffes, mais comme toutes les autres communes, elle eut en même temps ou à différentes époques d'autres modes ou d'autres coiffures.

Une lithographie de « paysans de Lamballe » dans les études de Charpentier en 1830 nous révèle une mode bien différente de celle que nous apportèrent nos grands parents. La coiffure ici encore retiendra notre attention, c'est une longue écharpe fixée par le milieu sur le sommet de la tête et retombant de chaque côté du visage sur les épaules ou dans le dos et atteignant presque le coude. Cette coiffure est l'ancêtre de la coiffe à grandes boucles. En effet, nous pouvons annoncer que cette coiffure en écharpe pendante gênait dans ses mouvements et dans ses occupations la personne qui la portait pour travailler. Bientôt les extrémités furent ramenées au sommet sur la tête. Le dalais de Lamballe était né.

Ce document de Charpentier est très précieux et me permet cette déduction fort plausible qui me semble indiscutable.

LES AUTRES COIFFES PLUS ANCIENNES

Il y a près de cent cinquante ans, c'est-à-dire à l'époque de la lithographie de Charpentier, les jeunes filles de la petite bourgeoisie de Lamballe, filles d'industriels ou de commerçants, portaient une coiffe « à serre-tête ». Sur un serre-tête orné de dentelle se fixait une petite coiffe composée uniquement d'un fond et d'un bandeau enserrant la tête et descendant jusqu'aux oreilles.

Trois femmes la portaient encore vers 1860 nous raconte Mme Marie Drouart dans ses cahiers, dont une de ses grandes tantes, âgée alors d'une vingtaine d'années. Cette coiffe fut ensuite remplacée par le bonnet à richeaux puis par le bonnet à brides, et elle ajoute : « Cette coiffe était portée également à Plancoët, elle a depuis longtemps disparue. Il semble que seulement quelques personnes très âgées portaient encore cette coiffe à serre-tête à la fin du XIX^e siècle.

Nous avons vu dans la description du « bonnet à brides » comment « le bonnet à rucheaux » se composait et à quelle époque il vit le jour.

Il semble qu'au début du XIX^e siècle, une autre coiffe se portait à Lamballe (3). Il s'agit d'une coiffe peu connue et peu portée, on l'appelait « la cocote ». Cette coiffe qui semble réservée seulement à la bourgeoisie a disparue vers 1875-1880. Elle était composée d'un fond et d'un bandeau tuyauté, les barbes relevées sur le sommet de la tête ou laissées pendantes pour les deuils et les cérémonies. Les brides étaient attachées ordinairement sous le menton. Elle fut aussi à l'honneur à Plancoët.

Enfin nous trouvons dans notre ville de Lamballe et chez les paysannes une vaste coiffure qui servait presque exclusivement aux travaux des champs et des jardins appelée « le capot ». Ce capot était le plus répandu mais le capot de ville était porté par les élégantes. Il se composait d'un petit fond plat de dentelle avec bord étroit, de larges brides nouées assez bas et d'un nœud pendant au milieu du dos.

Le capot de travail ressemblait à celui de Pontivy. Le Bigot dit qu'il ressemblait à celui de Bréhat, il semble que ce ne soit pas tout à fait exact. Le bavolet était plus long et retombait sur les reins ; le chaperon était plus large et plus plat que le capot de ville. Je me souviens personnellement de ceux que l'on portait encore au début de la guerre 1939-1945 à Lamballe les jours de foire ou de marchés, et Mme Marie Drouart nous décrit elle aussi ses souvenirs de ceux que l'on portait entre Lamballe et Dahouët au temps de son enfance par les paysannes. Ces capots étaient en général en cotonnade rose à pois blancs ou bleus à pois noirs.

Les jeunes filles qui portaient le capot l'ont complètement dénaturé en rejetant en arrière les barbes qui pendaient sur les côtés. On trouvait cette coiffe encombrante dans différentes régions bretonnes, mais ce sont les Côtes-du-Nord et le Morbihan qui ont porté le capot à pois, comme nous le montre l'anthologie de la coiffe bretonne de Noëlie Couillaud, page 25 types de Grandchamp, page 36 type de Languidic.

Avec quelques variantes, ils se rapprochaient des capots de Lamballe, Pléneuf et d'Erquy.

(3) Mme Marie Drouart nous rapporte dans ses notes le témoignage de ces autres modèles de coiffes plus anciennes. Notre amie Mlle Marie Rouault qui réside rue Basse, possède de vieilles photographies qui confirment cette étude.

CONCLUSION

Nous concluerons cette première étude par ces quelques lignes du célèbre auteur breton Pierre-Jacques Hélias qui nous dit :

« A moins d'une heureuse surprise, la fin du XX^e siècle figera définitivement les coiffes bretonnes dans la froideur immobile des musées. Le voyageur qui aborde la Bretagne pour la première fois s'émerveille de rencontrer encore dans certaines régions de notre province des femmes porteuses de cet « ajustement de tête » dont les formes de dentelles confèrent à la coiffe bretonne une élégance de valeur éternelle et une dignité toute proche de la noblesse.

Mais nous assistons au crépuscule d'une civilisation rurale. Contemplons les visages encadrés par l'éclatante blancheur des coiffes, visages burinés par les ans.

De fait, une brillante époque de la vie bretonne s'achève lentement dans la mélancolie et en regrets stériles des amoureux du passé (4). »

Pour nous qui ne croisons plus dans nos rues ces aïeules aux multiples coiffes, nous voulons conserver ce témoignage ineffaçable de notre passé, même si nous ne pouvons plus jouir de la beauté de ces coiffes d'autant plus émouvantes et plus précieuses que nous les avons perdues sans aucune compensation possible.

Les coiffes de Lamballe et du Pays de Penthièvre méritaient bien ces nobles témoignages de leur survie.

Lors du 47^e Congrès de l'Association Bretonne tenu à Lamballe du 2 au 7 septembre 1907 dans la grande salle de notre mairie, M. le Marquis de L'Estourbeillon, à la séance du 3 septembre (le soir à 8 heures), très éloquemment se lamente contre l'envahissement de cette mode (parisienne...) qui tend à annihiler avec le sentiment breton, son langage, ses coutumes, ses costumes. La coiffe bretonne, par exemple, devient tous les ans plus petite à force de la « rogner » ! Une Bretonne qui connaît les charmes de cette auréole de lin, en déplore le rapetissement si défavorable. Avec des détails techniques, elle donne des conseils à ses compatriotes du beau sexe et les exhorte à réparer l'outrage des « ciseaux assassins » !

Les coiffes de chaque canton sont évoquées avec leur malheureuse évolution en termes aussi émus que poétiques.

Georges PENVERN.

(4) Nous avons réussi à récupérer quelques modèles de nos coiffes régionales. Elles sont exposées dans les vitrines de notre Musée du Pays de Lamballe dans L'Hosté du Pilori.

Le rang de la Bretagne en Europe en 1508

En 1508, le Pape Jules II composa et promulgua une liste relative au rang des ambassadeurs dans sa chapelle.

La voici :

- 1^{er} rang : Le Pape.
- 2^e — L'Empereur.
- 3^e — Le Roi des Romains.
- 4^e — Le Roi de France.
- 5^e — Le Roi d'Espagne (Castille et Léon).
- 6^e — Le Roi d'Aragon.
- 7^e — Le Roi de Portugal.
- 8^e — Le Roi d'Angleterre.
- 9^e — Le Roi d'Ecosse.
- 10^e — Le Roi de Sicile.
- 11^e — Le Roi de Hongrie.
- 12^e — Le Roi de Navarre.
- 13^e — Le Roi de Chypre.
- 14^e — Le Roi de Pologne.
- 15^e — La République de Venise (pour Chypre, Candie et la Dalmatie).
- 16^e — Le Duc de Bretagne.
- 17^e — Le Duc de Bourgogne.
- 18^e — Le Duc de Bavière et Palatin.
- 19^e — L'Electeur de Saxe.
- 20^e — Le Margrave de Brandebourg.
- 21^e — L'Archiduc d'Autriche.
- 22^e — Le Duc de Savoie.
- 23^e — Le Grand-Duc de Toscane.
- 24^e — Le Duc de Lorraine.
- 25^e — Les Princes du Saint-Siège.
- 26^e — Les Neveux du Pape et les Légats de Bologne et de Ferrare.

On voit en quelle estime la Papauté avait la Bretagne et ses Ducs, venant les premiers dans le cérémonial après les Empereurs, les Rois, les Républiques, avant tous les autres Duchés.

(D'après le « Blackwood Magazine »).

Communication de Pierre Halna du Fretay

Le mariage princier de
Pierre de Tournemine
permet de reconstruire le château de la Hunaudaye
détruit par la guerre

Dans le dernier bulletin, j'ai traité de l'artillerie du Château de la Hunaudaye parce que ce sujet n'avait jamais été qu'effleuré. Il en est de même du financement du château.

Si, il y a 600 ans, le financement de la construction du château était bien la question la plus importante pour le maître d'ouvrage qu'était le seigneur de Tournemine, elle ne tracasse guère le visiteur de 1981 et cependant que d'enseignements à en tirer ! Penser argent c'est penser aux hommes et penser aux hommes c'est animer ces vieilles pierres à condition toutefois que ce soit autrement que par des légendes le plus souvent sans fondement.

L'or à cette époque (ou à une autre) était tout puissant, il donnait la force, s'évadant, il la retirait, il a, lentement mais d'une façon continue créé la mobilité sociale : le premier bourgeois fut celui qui a su économiser sa première pièce d'or. Inversement la noblesse dépourvue d'or n'avait plus de sens et si la chose venait à se généraliser c'était tout le régime monarchique qui était en danger.

Dans l'histoire qui nous intéresse, la mort, la destruction du château sont passées, la fortune s'est dérobée, dans ces conditions le prestige du seigneur n'est plus de mise dans la Châtellenie et puis, l'or revient à flots, les armoiries des Tournemine vont briller d'un éclat jamais connu jusqu'alors. Comment expliquer ce flux et reflux du précieux métal ? Tel est le but de ce propos.

La guerre de succession de Bretagne (1341-1365) est à l'origine de tout, commande tout, explique tout. Cette guerre oppose Jean de Montfort (Jean IV duc régnant) et Charles de Blois prétendant à la couronne de Bretagne et qui, ainsi, considérait le premier comme un usurpateur.

Les Tournemine sont les fidèles vassaux des Blois-Penthièvre. Première conséquence : leur château de la Hunaudaye est détruit en 1340 et pendant toute la durée de la guerre ce sera une succession de malheurs pour cette famille. En 1347, Geoffroy de Tournemine est tué à la bataille de la Roche-Derrien (Charles de Blois dans cette même bataille est fait prisonnier des Anglais).

Il est important de noter que le Duc de Bretagne Jean IV a pour allié le roi d'Angleterre et Charles de Blois le roi de France, et qu'en France c'est la guerre de Cent Ans.

En 1364, Ollivier de Tournemine, lieutenant général de Charles de Blois, est tué à la bataille d'Auray, son suzerain Charles de Blois est

tué également et Pierre de Tournemine, frère d'Ollivier, est fait prisonnier par les Anglais (il était dans cette bataille compagnon d'armes de Duguesclin qui était à la tête des troupes du roi de France).

L'Anglais adore les rançons, souvenons-nous que la capture de Jean Le Bon à Poitiers a ruiné les finances du royaume de France. Toutes proportions gardées, les sujets de la Châtellenie de la Hunaudaye vont sans doute payer très cher la liberté de leur seigneur.

Tel est le bilan de cette guerre pour une seule famille. Il y eu de la bravoure, il y eu du panache, mais il y a gloire que si la fortune survit, de plus, l'expérience prouve que l'héroïsme n'est payant que dans la victoire et est lettre morte dans la défaite. Tout est à refaire : on repart à zéro.

Ce siècle de malheur continue, la guerre sévit en France et un peu plus tard, un autre Tournemine tombera face à l'Anglais dans les armées de Charles VII. Seigneurs, banerets, vassaux des Blois-Penthièvre, les Tournemine ont bien mérité de ceux-ci.

Bien sûr, Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois en a parfaitement conscience mais il faut reconnaître qu'elle est dans le camp des vaincus. Après la mort de son époux, elle lui devait pour le repos de son âme de terminer la construction de la partie Est et Sud-Est de l'église Notre-Dame de Lamballe. Les travaux, du vivant de son mari, ont duré des années. La dernière tranche à réaliser est la plus importante et la plus chère et c'est une fortune qui s'y engloutit.

Jeanne de Penthièvre est cependant réputée avoir aidé financièrement les Tournemine. Des auteurs parlent d'une dizaine de paroisses qui seraient venues grossir la Châtellenie ! Voici le seul document qui établit un peu de cette sollicitude :

« En 1378, Jeanne de Bretagne pour récompenser Pierre de Tournemine des bons services qu'il avait rendus pendant la guerre de Bretagne, ds dommages, des pertes qu'avait éprouvés son père, son frère, par suite de la démolition des châteaux de Bottlay, Lesardé et Jasson, lui donné ainsi qu'à ses hoirs et successeurs les hommes et tenues qu'elle possède dans les paroisses de Ploeguen et Ploedelia (Pléguen et Plédéliac) en terroir de Penthièvre, à foi et hommage de rachat (*). »

Trivialement, nous dirions aujourd'hui : « Il n'y avait pas de quoi pavoiser ». Il semblerait même que cette donation de Jeanne de Penthièvre met fin à quelques prérogatives des Penthièvre sur le territoire de la Châtellenie vassale et donnait peut-être tout simplement satisfaction à une vieille ambition des Tournemine. Y a-t-il eu d'autre prodigalités de sa part ? Il ne faudrait voir là sans doute que légende. Ce que nous savons par contre c'est que cette très grande dame, désemparée sans doute par son veuvage, était devenue l'obligée de son vassal.

Pierre de Tournemine se rapprochait de l'ancien ennemi (son fils deviendra chambellan du duc en 1404).

Le premier traité de Guérande qui avait mis fin à la guerre avait bien été signé en 1365. Le duc a toutes raisons de croire que Charles V, roi de France, n'en restera pas là et que la guerre reprendra. L'unité de la Bretagne doit se faire dans l'intérêt des uns et des autres. Jeanne de Penthièvre compte sur Tournemine pour obtenir des conditions de revision du traité de Guérande fort honorable pour elle (*). En définitive, les choses prennent bonne tournure et beaucoup mieux que prévu. Charles V meurt en 1380 et la reprise des hostilités n'aura pas lieu. Charles VI veut rétablir la paix dès le début de son règne et un nouveau traité de Guérande est signé en 1381, avec intervention du roi de France.

Examinons maintenant les dates : le château de la Hunaudaye est en reconstruction depuis 1370. Jeanne de Penthièvre se montre généreuse vis-à-vis de son vassal en 1378. En 1381, Pierre de Tournemine par son intervention au traité de Guérande prouve qu'il est devenu un très grand seigneur.

Si l'on veut rechercher la bonne fortune de Pierre de Tournemine, il faut remonter au minimum à 1370 (à cette époque, Jeanne de Penthièvre semble y être étrangère). Que s'est-il produit ? Il a tout simplement épousé Jeanne de Craon. Qui est Jeanne de Craon ? Ce n'est autre que la fille de Marguerite de Flandre et les de Flandre une très grande famille d'Europe puissante à tous points de vue. De Tournemine était seigneur Baneret avec les prérogatives et aussi les obligations, c'est vrai, à la tête d'une vaste Châtellenie respectable, c'est vrai, mais rien à voir avec les de Flandre qui évoluent au niveau des princes.

Comment expliquer ce mariage plutôt insolite ? Jean IV, vainqueur de la bataille d'Auray, avait encore à se faire admettre en fait par toute la noblesse de Bretagne et la principale difficulté à vaincre était bien « le Penthièvre » et la Hunaudaye en était peut-être la clef. Qu'apporter de mieux à un seigneur célibataire ruiné que la fortune par un mariage ? La mère de Jean IV n'était-elle pas une « de Flandre » et Jeanne de Craon n'était certainement pas une inconnue à la Cour du Duc dont elle ne pouvait être qu'une cousine assez rapprochée. Qui aurait été à l'origine de cette union si ce n'est le Duc lui-même ? L'opération était d'autant plus diplomatiquement valable que les Tournemine étaient par tradition des fidèles du roi de France, heureusement pour le sire de Tournemine en porte à faux, la mort de Charles V, l'esprit conciliant du nouveau roi, le nouveau traité de Guérande ont fait qu'il n'y avait plus incompatibilité entre la faveur du Duc et la faveur du Roi, la chance apparaissait enfin à la Hunaudaye.

Si vous revenez visiter la Hunaudaye, remarquez la qualité de la construction de la tour Nord-Est (celle qui est derrière le frêne), voir particulièrement le soin réservé aux murs intérieurs, observez les cheminées, chacune est une splendeur. Cette tour était la tour noble, elle est réputée celle par laquelle les travaux ont débuté en 1370. Laissons aller notre imagination et admettons que cette tour par sa beauté était une délicate attention à la nouvelle châtelaine Jeanne de Craon devenue Dame de Tournemine.

R. TEXIER,

Membre de la Commission Histoire.

Un Soldat du Penthièvre

Le sergent Jules Lachiver — 20 ans — élève instituteur, est originaire d'Héanbihen où ses parents sont eux aussi instituteurs. Il n'a pas encore terminé son « Temps d'active » c'est-à-dire son régiment que le 2 août 1914 la guerre éclate entre la France et l'Allemagne. Autant dire qu'il est immédiatement au contact de l'ennemi dès les premières escarmouches. Chaque fois qu'il le pourra, il enverra à ses parents une carte, une lettre ou un mot griffonné sur un papier.

On apprendra ainsi qu'en octobre 1914 il est blessé à Neuville (Pas-de-Calais). Il trouve même une carte postale représentant la rue du village où il a été blessé et il indique la position exacte où il est tombé, par une petite croix tracée au crayon. Il reprend le combat dès sa guérison et sa correspondance reprend, attestant chaque fois de sa confiance dans la victoire finale et de l'affection touchante qui le lie à ses parents.

En Artois, en fin avril 1915, il fait état de préparatifs importants pour la prochaine attaque des troupes françaises. Il est impatient d'en découdre et affirme que tous ses camarades impressionnés par l'énorme mise en place d'armements divers ont un moral d'acier et sont sûrs que cette attaque sera celle qui libèrera définitivement le pays.

Dans les premiers jours de mai, il envoie plusieurs lettres qui sont des témoignages extraordinaires de l'état d'esprit qui régnait à cette époque au front : confiance aux chefs et à leurs hommes, moral à toute épreuve, certitude de leur bon droit et d'une victoire rapide inéluctable.

Le 8 mai, il envoie cette lettre écrite au crayon à ses parents que je transcris mot à mot.

Au front, 8 mai 1915.

Mes chers parents,

Je ne comptais pas vous écrire d'ici, aujourd'hui, mais le mauvais temps... C'est ennuyeux car nous étions bien prêts. Enfin ce sera pour... (censuré).

Hier soir, malgré le temps couvert, le lieutenant a voulu me photographier. Dans les circonstances actuelles, n'est-ce pas gentil ? Cela prouve combien l'amitié est forte entre nous.

Nous ne nous cachons rien l'un à l'autre. Tout ce qu'il sait, il me le communique. C'est agréable d'avoir des chefs comme cela. Il est vrai qu'en retour, il n'a pas à se plaindre de moi. Je m'occupe de tout et quand il arrive, tout est prêt. Nous nous sommes promenés longtemps hier ensemble. Nous étions le plus souvent possible au milieu de nos hommes. Ceux-ci sont pleins d'entrain, gais et décidés d'en finir avec les barbares qui souillent notre sol depuis trop longtemps. Nous les connaissons tous, nous savons leur caractère, nous sommes fiers de leur air résolu, mais nous ne pouvons pas nous empêcher d'être émus

en pensant que plusieurs de ces vieux ou jeunes tomberont en nous suivant. Que c'est beau de voir l'esprit de sacrifice qui anime ces « poilus ».

Sans doute, à certains moments, ils sont songeurs ; c'est qu'ils pensent à leur femme et à leurs enfants qui sont là-bas à les attendre, à leurs parents qui ne vivent que pour eux, à leur fiancée, à leurs amis...

Faiblesse légitime et excusable. Mais quand viendra le moment de l'assaut, quand sur toute la ligne les clairons sonneront la charge, alors toutes les pensées iront à la Patrie, à la France et les cris de victoire poussés par toutes les poitrines montreront aux boches que les fils des « anciens de Valmy » n'ont pas dégénéré et que comme eux, ils savent vaincre ou mourir.

Après la tourmente viendront les jours meilleurs. Il y aura bien des manquants, malheureusement. Il faut avoir de l'espoir, et ma foi, j'espère passer encore entre les balles. Que nous serons heureux lorsque nous nous retrouverons tous !

Envoyez-moi un peu de tabac, car ici nous ne pouvons plus nous en procurer.

Allons, chers parents, dans quelques jours je vous enverrai de bonnes nouvelles.

Votre jetit Jules qui ne vous oublie pas et vous embrasse bien, bien fort.

Jules LACHIVER.

P.S. : Ecrivez-moi souvent.

Malgré les termes un peu emphatiques de la lettre (n'oublions pas que c'était le style de l'époque) on ne peut manquer d'éprouver une certaine émotion à la lecture de ces lignes qui sont révélatrices de l'état d'esprit du moment, déterminé et optimiste malgré l'énorme saignée qui dure déjà depuis huit mois.

L'attaque tant attendue eut lieu le 9 mai. Ce fut un échec sanglant ou, pour le moins, trop sanglant pour le peu de résultat acquis.

Un mois plus tard, les parents de Jules inquiets de son silence prolongé réussissent à contacter son lieutenant, hospitalisé à Rennes, qui leur répond immédiatement : ... « Je n'ai pas voulu vous écrire plus tôt, ne sachant pas si vous aviez appris que Jules a été blessé à l'assaut du 9 mai. Depuis j'ai tout fait pour avoir des nouvelles et personne n'a pu m'en donner... Nous sommes tombés l'un à côté de l'autre le 9 mai entre les deux lignes de tranchées, touchés par le même obus. Jules m'a dit qu'il avait une jambe cassée. Il était abrité par le pied d'un arbre et il me déconseilla d'essayer de regagner la tranchée française avant la nuit car il trouvait cette tentative dangereuse. Après plusieurs heures, je parvins cependant à regagner nos lignes. Depuis je ne l'ai pas revu... »

Son aumônier écrit d'autre part, toujours en réponse à ses parents : « D'après les survivants de sa pauvre section, il était parti à l'assaut des tranchées ennemies. Il était en avant entraînant ses hommes. Des blessés qui sont revenus l'ont vu tomber très loin de nos lignes ; il était blessé à la cuisse. Depuis, personne ne l'a vu, mais personne non plus ne l'a vu mourir ».

Sur le Monument aux Morts d'Hénanbihen, son nom est gravé parmi tant d'autres et, sur le tombeau de ses parents, au cimetière de Lamballe, une simple plaque de marbre blanc rappelle son sacrifice : « A la mémoire de Jules Lachiver mort pour la France le 9 mai 1915 à Rochincourt (Artois) à l'âge de 20 ans ».

par JO ALEXIS

Quarante ans après à Ranléon

C'est une matinée d'automne au ciel tourmenté sillonné de courtes rafales de vent chassant les nuages. Le Norois, chargé de pluie, balaye la campagne humide et froide.

Ranléon, quarante ans après ! On se souvient ! « Même temps, même matinée d'automne » précisent ceux qui furent les acteurs de la glorieuse évasion de Maurice Halna du Fretay.

15 novembre 1940 : une poignée d'hommes !

15 novembre 1980 : quelques amis !

C'est dans la plus stricte intimité, ainsi l'a voulu son frère, que va être commémoré le 40^e Anniversaire de l'envol vers la liberté de celui qui devenait quelques temps après un héros de la France combattante, un héros de la France libre.

Il est onze heures ; ils sont là une dizaine autour de la stèle de pierre brute où l'on lit : « Maurice Halna du Fretay s'est envolé d'ici le 15 novembre 1940 pour rejoindre le Général de Gaulle. Tombé glorieusement à Dieppe le 19 août 1942, il est mort pour que vive la France. Ses concitoyens ont élevé cette pierre en souvenir ». Elle est là, cette pierre, presque à l'endroit d'où l'aviateur quitta le sol de France au risque de se perdre... Elle est là, la « pierre levée », voilée de tricolore.

Alors, de loin, venant par l'avenue qui fut la piste d'envol, un groupe précédé de porte-drapeau et suivi de porteurs de gerbes, d'anciens résistants, d'anciens français libres de membres du Souvenir Français, de quelques voisins et amis, s'avance solennellement.

Un dépôt de gerbes se fait ; l'assistance se recueille pendant un long moment : les témoins se souviennent ; des lèvres murmurent une prière...

Pierre Halna du Fretay, frère du héros, remercie tous ceux qui sont là d'être venus puis il prie le doyen de cette assistance (qui n'atteint pas trente personnes), doyen qui d'ailleurs provoqua cette réunion et parce qu'il fut le principal artisan de cette évasion, de bien vouloir rappeler à tous les heures combien difficiles et risquées de la préparation à cette envolée vers l'Angleterre.

C'est avec une grande émotion qu'alors M. Emmanuel Bitel s'avance au milieu du groupe et retrace cette épopée de 1940. Fouillant dans ses souvenirs, il nous dira qu'il fallait être bien téméraire pour penser remonter un appareil dont les pièces avaient été dispersées à l'arrivée des Allemands. Il nous racontera comment quelques hommes répondirent à l'appel d'un jeune homme qui totalisait si peu d'heures de vol, comment l'on s'activa à rassembler fuselage, moteur, ailes, pièces diverses dans un coin du bois de Ranléon. Ainsi le fameux Zlin, biplace de 45 chevaux, allait revivre.

Pendant plusieurs jours, Emmanuel Bitel et son contremaître Eugène Maillard vont s'acharner sur le moteur, le fuselage et le train d'atterrissage. Autour d'eux quelques hommes s'emploient avec beaucoup de

courage dans la fièvre, l'anxiété et une même espérance. Enfin voici le jour du décollage ; les vents sont bons, l'avenue a été préparée, les arbres géants ont été abattus, l'essence a été filtrée. Maurice Halna du Fretay est prêt ; il sait que tout est prêt.

Alors il monte dans sa chambre, roule dans un pyjama quelques objets, raffle un paquet de photographies, court à l'avion, y range le tout, ramène les bougies à la maison pour les faire chauffer et, comme il est midi, décide de déjeuner avant de partir.

Et c'est son dernier repas chez lui... Celui-ci terminé, il reprend dans la cuisinière les bougies chaudes. Elles sont remontées puis ce sont les derniers mots et les derniers gestes. « Prêt » - contact. L'hélice ne fait qu'un quart de tour. Nouvel essai, nouvel échec. Nouvel essai encore et c'est soudain la pétarade. Les témoins ont pâli, Maurice lève la main, met plein gaz : l'avion bondit, part un peu à droite puis à gauche et décolle. Il monte vers les nuages et disparaît. Alors on efface toute trace de cet envol. A 15 heures, un officier allemand, sans doute croyant prendre une route menant à Jugon, débouche avec sa voiture dans la cour close du manoir. Il parle puis repart. « Ouf ! on avait eu chaud » conclut souriant M. Bitel, cet homme du terroir au visage façonné par une vie de travail bien remplie et dont l'allure rappelle étonnamment celle de Dom Alexis Presse.

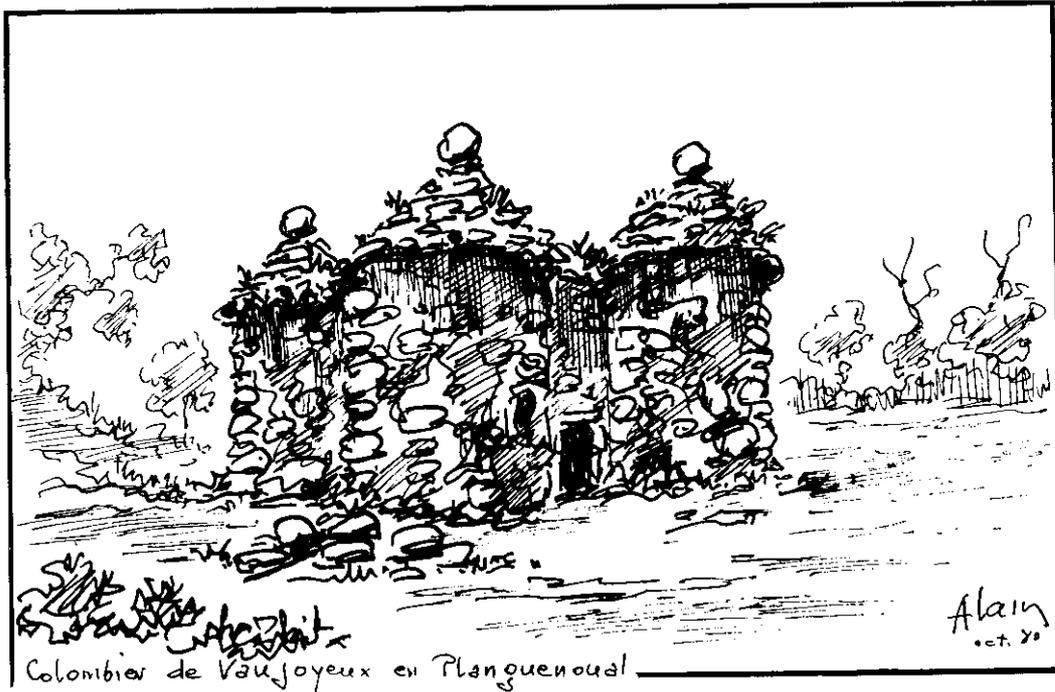
« Anxieusement, nous dit-il, nous avons attendu les nouvelles de la réussite mais aussi nous avons l'inquiétude d'une descente des Allemands à Jugon et la satisfaction d'avoir accompli notre devoir envers la France. Aussi quelle joie nous avons ressentie lorsqu'à la B.B.C. nous avons entendu la voix de Maurice. »

M. Bitel se tait : le récit est terminé. Chacun reste là dans le recueillement et le silence revivant sur les lieux mêmes de cette épopée les souvenirs de celui que M. Bitel appelait parfois le « petit Maurice ».

Ensuite M. et Mme Halna du Fretay emmenèrent tous les présents prendre le verre de l'amitié dans la grande cuisine du manoir où dans la cheminée brûlait un bon feu qui réchauffa chacun. Là, dominant tous, absent mais si présent, dans son grand cadre doré, Maurice Halna du Fretay, tel qu'il était parti, nous accueillait. Alors, acteurs et témoins, garagiste, jardinier, voisins, tous, dans la détente et l'amitié, se remémorèrent entre eux ces journées qui ont abouti à cette étonnante aventure du 15 novembre 1940.

G. PENVERN.

Un Chef-d'œuvre en péril



L'action entreprise par une équipe de bénévoles sous la houlette de notre ami Guy de Sallier Dupin, pour ce colombier en péril, situé à Planguenoual mérite d'être soutenue. Il fait appel à toutes les bonnes volontés pour une aide matérielle et financière.

Le Congrès des Amis des Villes et des Pays de Bretagne

En ce 4 mai de l'An de Grâce 1980, Lamballe, capitale du Penthièvre, battait pavillon. Dès 10 heures, les différents groupes venus des quatre coins de la Bretagne, se retrouvaient exacts au rendez-vous sur la place du Champ de Foire. Et tandis que notre ami, M. Jean Pascal, venu spécialement de Paris, y accueillait plus particulièrement « ses amis de Pontivy », le Président des « Amis de Lamballe et du Penthièvre », M. Georges Penvern, recevait l'ensemble des membres de cette « Fédération des Amis des Villes et des Pays de Bretagne » pour ce congrès qu'il avait tant et ardemment souhaité.

Dès l'arrivée de M. Pierre de la Condamine, le président, l'important groupe qui s'était formé entrait dans l'enceinte du Haras.

M. Jacques Lippens, le directeur, attendait les 130 visiteurs. Longuement, il contait l'histoire de cet établissement créé en 1825. Avec détail, il exploquait sa raison d'être, son fonctionnement, évoquait son passé et projetait son avenir avec celui du cheval dans notre pays. Le directeur accompagnait ensuite personnellement les visiteurs dans les vastes écuries. On pouvait y admirer les plus beaux spécimens de la race chevaline, d'élégants chevaux de selle, des chevaux de trait puissants et massifs et des Postiers Bretons. La sellerie faisait la joie des visiteurs, ainsi que la remise des vieux attelages.

A 10 h 45, ce fut la visite du Prieuré de Saint-Martin, tout proche. Dans son exposé historique, M. le Chanoine Maurice Mesnard, éminent historien venu spécialement de Saint-Brieuc, retraçait cette histoire de Saint-Martin de Lamballe depuis l'arrivée des moines et la fondation du Prieuré en 1182.

L'assistance écouta, attentive, cette intéressante évocation du passé. Après une longue visite dans la vieille église, on jetait un coup d'œil à ce quartier typique et reposant puis le groupe se scindait en deux.

Le premier visitait la Collégiale Notre-Dame sous la houlette de M. Roger Texier. Ici, notre guide effectuait un savant exposé. Le second découvrait, émerveillé, les salles de notre musée dans l'Hoté du Pilori, magnifiquement restauré. Poteries, coiffes, tabliers, bolées à cidre et collections diverses provoquaient de curieuses et intéressantes questions.

Après la visite au musée Mathurin Méheust dans la Maison du Bourreau, nos amis regagnaient la mairie (certains d'entre eux n'avaient pas pu voir simultanément les musées et Notre-Dame, à notre grand regret).

A 12 h 15, M. le Maire et les élus municipaux accueillaient nos invités d'un jour pour un vin d'honneur. M. Georges Penvern adressait des paroles de bienvenue à tous ces « Amis » venus à ce Congrès de Lamballe de toute la Bretagne. Il leur disait sa satisfaction de les recevoir si nombreux dans la capitale du Penthièvre, soulignant l'utilité

de cette fédération qu'il avait personnellement contribué à fonder (puis-que co-fondateur avec M. Pierre de la Condamine, auxquels s'était joint M. Pierre Halna du Fretay).

Le Maire, M. Fernand Labbé, s'adressait aux congressistes. Il retraçait le passé historique et religieux de Lamballe, parlait de l'époque actuelle, de ses valeurs artistiques et culturelles, de sa foi dans l'avenir et dans les hommes. Il rappelait l'œuvre accomplie par « L'Association des Amis du Vieux Lamballe et du Penthièvre » et soulignait la passion de son Président, évoquant les réalisations que compte actuellement la Société au sein de la cité. Son souhait, aujourd'hui encore, poursuivait-il, n'est-il pas la réalisation de ce congrès qui permet ces heureuses rencontres, riches d'enseignement, de connaissances et de découvertes historiques ou archéologiques et celle de notre patrimoine et qui scelle entre nos membres et entre nos villes bretonnes des liens d'une chaleureuse amitié.

M. le Maire offrait le livre « Vivre à Lamballe ».

Un repas bon et soigné était servi par notre ami Marcel Alexis, « A la Porte Saint-Martin ».

Après quelques discours prononcés par M. Pierre de la Condamine, par M. le Maire et par l'Abbé Boulé, le déjeuner se terminait par des historiettes et par des chansons.

Nos amis étaient réchauffés.

Et l'on reprenait à 14 h 30 « le Bâton de Pèlerin » jusqu'à la fermusée du Saint-Esprit en Plédéliac. ici l'on conserve précieusement les vestiges du passé campagnard de la région — salle commune meublée de lits-clos — aux Armoires cloûtées et dans laquelle l'horloge à grand balancier mesure encore le temps. Le feu brûlait dans la grande cheminée... Le four dans la cour avait cuit du pain la veille. Notre ami, M. Marcel Meslay (maire) et son équipe de jeunes nous recevaient très chaleureusement.

La visite suivante fut pour le Château de la Hunaudaye, reconstruit en 1370 par Olivier de Tournemine sur les restes d'un autre château plus ancien (détruit en 1330, il fut terminé en 1480). Flanqué de ses cinq tours et de son pont-levis reconstitué tout dernièrement, il garde fière allure. Comme tous ces vestiges du passé, il eut une histoire tourmentée et fut finalement incendié en 1793. Placé au centre d'un triangle Lamballe - Plancoët - Jugon, il occupait un emplacement privilégié pour défendre la frontière du Duché de Penthièvre (2) à environ 15 km de chacune de ces villes (3). M. Roger Texier faisait un exposé fort intéressant, hélas contrarié par un vent glacial.

Une dernière halte accueillait nos invités. « Le Manoir des Portes Bouillye » à La Poterie où l'on prenait le verre de l'amitié avant la séparation.

Chacun repartait vers sa ville parfois lointaine de la province — Vitré - Rennes - La Roche-Bernard - Guérande - Josselin - Vannes - Brocéliande, etc. enrichi, nous le savons, des souvenirs du passé, des images de nos sites et de cette amitié que nous retrouvons lors de chacune de nos rencontres avec tous nos « Amis des Villes et Pays de Bretagne ». La Fédération — que deux des nôtres ont enfantée — avait vécu une inoubliable journée.

« Les Amis de Lamballe » avaient œuvré pour le bon renom de leur ville. Leur mission était donc accomplie. Puissent-ils encore longtemps maintenir leur devise : « State et ténété - Traditionés ».

(2) Acheter la plaquette des « Amis du Château de La Hunaudaye ».

(3) 15 km représentaient la distance maximum qu'un coursier lancé à toute allure parcourait d'une seule traite.

LE R'MEMBREMENT

A notre doyenne Marie Martin, dite Marie Cangnan, elle qui fut la dernière à pétrir l'argile. Sa vie, aux racines déjà si lointaines, s'est mêlée à tout ce que fut la vie des Potiers d'autrefois.

A son esprit clair comme la goutte de rosée, à son jugement pointu comme une épine, à toute sa vie qui fut trop souvent semblable au dur vent d'hiver.

Qu'elle trouve ici l'expression de toute notre affection. Qu'elle veuille bien me pardonner si parfois je n'ai pas toujours suivi fidèlement le chemin précis de ses pensées.



Le R'membrement

Quand j' fue mention d'ermembrer léés grands cloous, la vaille Marie en fue toute értournéi. Léés aout' cloous qu'ol avé ici ou là, i' n' li en châouié ma fais point, meï léés grands cloous, tchi qu'il' allint li donner à la place : eun' téerre comme éla, n'y en avé vantiéi pàs d'aout' dé méeme, méeme pàs à Maroué, eun' téerre douce, fonciéere, qui n'avé ni baïtor, ni rê, ni cassiéere : v' y mettiéi esqué vous vouliéi. Tout y v'né que nn' été eune bénédiction.

Lé péere disé tourjou : « léés éfants, jé n' sé pàs lé tcheule est-ce dé vous aout' qu'ara l' cloou - là, méi lestu - là, i' n'ara pàs bésouin d' s'en féere : i' n' mourra tourjou pàs d' faim ! »

Et léés pommiéés, tchi qu'il' allint en féere. N'y en avé qu' sept, méi fâillé véer squ' i' donnint : cin' bârriques châcun d'eun' annéi dans l'aout'. Et malgré son âge, o' pouvé côr en séerrer cin' bârriques par jour tout en fésant son ouvraïge.



Quand ol arrivie à la méerie, o' demandie tout suite au géomét' : « Eh bin quoi, i' paréi qu' n'on va ermembrer léés grands cloous ! Méi eune téerre comme éla, vous rendoue compte ! Tchi qu' valéi m' donner à la place ? Vous n' dévriéi pàs biter éés pièces qu' ont déés pommiéés !

— Combien qu' i' y en a d' pommiéés dans vos cinquante ares ?

— Sept qué n'y en a.

— Mais ma pauv' dame, il en faudrait quinze pour que vous pourriez les garder : trente à l'hectare, c'est le règlement.

— Méi, pisque j' vous die qu' j'en é assez d' sept pour maï et léés éfants. O toutes léés pommes qui dounnent y en aré qui rest'rint à séerrer. Et l' grand chéene qu' ée au bôrd dé l'ouréi, vous n' alléi tout comme pàs l'abat' : eillou qu'il ée là, i' n' géene pàs !

— Mais ma pauv' dame, comment voulez-vous qu'on f'ré un r'membrement si on laisse tous les chènes.

— Pàs toues, méi l'estu-là. Y a si longtemps qu' il ée là. Et j' nou' a si bin servi. Ee comme si été tchoqu'un d' nous aout' ! Et la douve qui pàsé en travéi, valéi don' lâ boucher ! Et l'iaou eillou squ' o' va eller ? Ça va féere eune cassiéere où qu' tout pourrira. La téerre, c' ée vivant, et l' iaou dans la téerre ée comme lé sang dans l' côrps du monde, i' foou qu' o' pàs's'é. Faura don' tourjou éet à dénaï !

— Ne vous tracassez don' point o tout éla, ma pauv' grand' méere. Dé toute manière, le r'membrement ne s'ra pàs fini avant deux ou touas ans. Vous n' s'rez vantiéi pue là pour lé véer. »



La vaille Marie n' répodie pàs. Ela s' pourré bin qu' o' n' s'ré pue là, méi tout avé été si vite dépéi tchoques annéïs qu'ol avé bésouin qu' léés chôses restent à loue place pour s' erquêneût'.

Oi avé déeja neuf ans quand l' sièque avé commencé. Eté l' temps où qu' dans tout l' bourg y avé dées fours partout. Il tint là, mussés dans loues brousséïs d'eurmes, comme dées grosses tortues. Il avint toues un nom, lé nom d' lu qui léés avé faits, et apréi d' lu qui léés avé entertints. Et châcun s'en servé eune ou deüx fais l'an, dées fais touâs.

Et sée jeüx, été méeme quat'ournéïs qué l' péere fésé dans l'annéi ; et dans châte fournéi, dées poous, y en avé dées mille. Lé péere sé l'vé à cinq heüres du matin, préparé sa téerre et fésé sa motte diqu' à sept heüres. l' v' né manger sa soupe, monté sue la reü et n'arréeté qu' à médi. Sitoou dîner, il allé féere sa mérienne et feumer eune pipe. Sa femme et sées filles en profitint pour féere squ' ol' avint à féere, méi ol' avint à paine commencé loue z' ouvraige qué l' péere été déeja ervenu sue sa reü. l' fésé cinq à si' planchéïs par jour ; et ieüx i' fésint léés anses et léés têtes : été comme dan' n' eune usine.

O' s' rapp' lé qu' eune annéi, l' vaisin Fleurian avé été malade et i' n' aré pàs paeü eller à La Montbran si châcun n' été v'nu li aïder. Lé péere y avé été étou touâs jours durant. Cin' planchéïs par jour, dées grands téegoous, dées moiens téegoous, dées p'tits téegoous... si bin qu' Victorine Pétit, la femme à Fleurian, qui n' metté pourtant pàs léés deüx pieds dans l' méeme sabot, avé dit au péere : « V'là qu' ée bon d' méeme pour lé coup-là. Cangnan, méi jé n' voudréi pàs éet' toues léés jours à t' sieud' ».

l' savé tout féere sue sa reü lé péere, n'importé quai, n'import' tcheul orseu. Méeme la croix en téerre qu' ée au - d'sue du cim'téere, ée lu qui là z'avé faite et sue sa reü : d'ailleürs son nom est merqué d'sue.

l' n' s'arréeté jaméi. Toues léés dimanches matins, été lu qui frotté l' buffet du vieü hôte eillou qué j' couchins mées scœürs et maï. Et i' disé qu' i' n' s'arréeté d' froter qué quand i' pou'é s' mirer d'dans. Et o tout' la feuméi qu' y avé n' été pàs eune pétite afféere !

Y avé bin eune cheminéi, méi pàs d' tuioou : i' fâillé qu' la fuméi aré été partout pour saïcher léés poous qu' étint dans l' solié. J' couchins toutes léés touâs ensemb' dans l' lé-alcove. Y avé dées fais qué jé n' pouvins pàs dormi' o la feumei ; et quand jeune de nous s' plagné qu' la feuméi li brûler léés yeüx, la méere disé : « tu n'âs qu'à d'lées clôre, la né ée faite pour dormi' ! » Pue târd, j'aillites dans l'hôte nê, là j' futes tout comme mieüx !

L' péere né perdé d' temps qué quand y avé dées élections. Là, i' n'été r'gardant ni d' son temps ni d' son argent. Oh ! été-t-i' acharné ! Et souvent i' disé : « Si jaméi j'oueilléi parler qu' ien d' vous aout' voté pour léés chouans-là, n'importe eillou qué j' s' réi, j' vienréi l' corriger. »



La vaille Marie ergardie l' géomèt' qui plié sées cartes. l' n'avé pourtant pàs l'éer d'un maouvéïs homme o sées païs blancs. Il aré fâillu qu'o' li aré tint téete, qu' ol aré fait comme André d' sée Jean-Marie quand l' méere avé été li dire qu'il' allint li enl'ver léés cloous d' La Tourette. l' avé répodu aussitoou : « Vous vouléi m'enl'ver léés

cloous d' La Tourette ! Eh ! bin, j'aim' mieûx t' dire qué ça va jouer du fusil. » Et l' méere n' avé pàs insisté l' jour-là pour né pàs avoir dé brut.

En ergardant lées rangéïs d' liv' sue lées etagéeres, o' s' die qu' bientoou ol aré été couchéi là-d'dans, o' toues lées anciens, o' toues ieûx qu' ol avé c' naeüs et côtais. I pareï qu' tout été écrit là d'dans, lé jour dé vot' néissance, dé vot' mariaïge, de vot' môrt, lé nom d' tout' vot' parenté et méeme lé métier qu'il' avint z'aëü. Lé gâs, qu'avé été longtemps du Consai, disé qu'on pou'é r'monter diqu' à au roi Henri IV et r'trouver tout l'monde : été comme si i' n' étint pàs tout à fait môrts. Dé penser à éla li fue comme eune maniéere dé réconfôrt. O' print son bâton et sans rin dire, o' s'en r'tournie.



Dépée huie jours lé bul grondé dans toues lées cloous dées alentours et lées jiennes étint contents : i' disint qu' ça allé féere dé belles parcelles et qu'y aré z'aëü d' l' éese à batt', qué n'y aré pue d' perte dé temps, ni d'engréïs d' semé dans lées ouréïs, pue d' berjons et moins d' foriéeres.

Lées anciens, ieûx, disint qu'éte eune vraï pitié qué d' véer eune parai haïch' rie d' bouéi et d' fooussés. l' sécouint la téeete en disant qu' lées tempéetes dées avants dé Noué allint arraïcher toues lées hangârs ! Et lées vaches qui n'arint pue eillou s' brousser... et l'iaou qu'allé dérüz' ler sans rin pour l' erténi', et la saïch' resse qu' allé vantiei v'ni' comme au Sahel, eillou qu' l'annéi dernière il' avint païé eune pompe.

Un saïr, le chaouffeûr du bul, un goujâr qui n' paréessé pàs tchinze ans, vint li dire : « Grand' méere, ée d'main qu' j'allons sée vous, fera vous rend' sue place pour mé dire eillou mett' lé bouéi. »

La vaille Marie n'en dormie pàs d' nétéi, et l' matin au l'ver du jour, ol té déejà choméi dans l'ouréi, soue l' groous chéene, la pélrine sue lées épaoules, lé bonné d' laine au räs dées yeûx, eune main dans la pochette dé sa d'vantiéere, l'aout' serréi sue son bâton, méi si serréi qu' lées jointures en étint blanches, la bouche dure qui n' fésé qu'eune ligne. O' s'emplie lées yeûx dé tout squé diqu'à s'heure avé fait son monde. Tantoou, quand l' bul s'ré pâssé, i' n' rest'ré pue rin d' tout éla, dé toute sa vie qu' été écrite là comme dan n'un liv'.

Été là, ent' lées deûx grôsses racines qué sa méere la pôsé, enveloppéi dans sa pélrine, quand, o' v'né heüter les baïtes ou les patates. O' resté là dées heûres durant sans rin dire, lovéi comme eune caleuv' à écouter lées pigeons ramiéïs roucouler dans lées branches ou à ergarder lées p'tites béetes dé toutes lées formes qui courint dans l'herbe.

O' s' trouvé si bien, qu' longtemps apréi, quand ol avé z'aëü du malheûr dans sa vie ou qu'o' senté qu'un danger pouvé v'ni', été là qu'ol avé envie d'ertourner s' musser ; et rin qu' d'y penser, tout d' suite o' s' senté mieûx, comme rassuréi, comme si eune paix qui v'né du fond dées temps parté d' l'endré-lè et v'né diqu'à ielle dées qu' ol en avé bésoïn.

Été là, juste eillou qu'ol té choméi, qu' la méere pôsé son panier lées jours dé travâill'rie, quand o' v'né apporter l'ersion ou la mi-matinéi.

Il' arrivint toues déi qu'i' vaillint la méere pâsser l' crapon du cloou

à Mathurin : lées jennes à grands saouts, les anciens pue raïdes méi tout aussi préessés. Et, avant qu' la méere aré z'aeü fini d' pôser l' pain, la plat'rêi d' patates lichettes toutes chaoudes et la brasse de saoucisse sue l' torchon blanc qu' ol avé pôsé sue l'herbe, tout l'monde étint là qui sortint loue coutiaou. Le péere perné la gâche dé douz' liv' ; grav'ment, o son couté, i' fésé eune coix d'sue et i' commencé à couper lées morciaoux.

Eté l' moment qui li paréessé l' pue long. L'iaou au bè, ol té obligéi d' attend' qué tout l' monde arint été servis et o' fertillé d'impaticence. Si o' n' s'éte pàs continze, ol en aré grondé comme un chat.



Sa main, ridéi par toute eune vie, sieuvie la rude écorce et se posie sue un endré qui avé été comme couturé. Oh ! y avé si longtemps qu' été à paine si éla sé vaié. Eté là qu'ol avé écrit o son couté, côte côte o lées siennes, lées lett' du nom du cousin qu' été v'nu tout un été. Il avé lées yeüx nairs comme dées cherbons et pleins d' rires et d' belluettes, et s'il avé voulu o' l'aré sieuvu au bout du monde.

La coup'rie né li avé pàs paru longue, l'annéi-là ; et méeme si i' lâ z'avé faite bin enraïger, quand d' la gerbiéere du solié, i' li lancé lées poous ien à ien pour les m'ner à Lamballe à la faire dé la Mi-Aou, et qu'i' fésé mine dé lées j'ter d'un côté ou d'l'aout', o' n'en avé jaméi raté ien.

Et avint-j' bin rigolé, quand pour li montrer squ'o' savé féere, un jour qué l' péere été parti, ol avé prins sées bréïs et ol té montéi sue la reü, l'avé lancéi à tout' voléi o l' tournéoué avé mins eune pognéi d' téere sue la reü et, d'avant lées yeux ébahis du cousin, ol avé fait monter la motte humide et lisse, l'avé gonfleï, arrondie, diqu' à n'en féere eune belle propane. En un vir'main, ol avé fait l'anse et la tête et o' lâ z' avé minze sue la planchéi, o ielles qué l' péere avé déejà faites ; si bin qué, quand i' fue à lees térier lé sair avant la soupe, i' die : « Porte lette-là dans l'à-bâs, ée ieune dées mieüx faites. O' s'ra pour La Montbran ».

Quand i' partie, ol allie l'condure à la gâre. Quand tout l'monde futent montés dans lées wagons, et qu' la grösse machine en un brut d'enféer s' mint à lancer diqu' ées nuaïges un grand jet de vapeur blanche, i' lâ print dans sées bras lâ soulevie, lâ fie pirouetter en rigolant ; et i' l'embrassie sue tout' la figûre en l'appelant Marie dées téegoous et Marie dées berruêeres, dées moous d' sée nous qu'i' n' c'neüssé pàs, qu' il avé ertins et qui l'avint fait rire. Et quand la locomotive soufflie à pleine force touâs grands coups raïgeous, et qu' lées grand' roues tournitent sue place en arraïchant dées étincelles, et qué l' train glissie doucement sue lées râils, lé cousin la reposie en li fésant eune dernièere câresse. I' sautie dan' n'un wagon et, lées mains en cornet, i li die : « Marie, Marie, j'ervienré ! » Meï la guéerre qui tue l' monde et lées amours été v'nue, et o' n' l'avé pue jaméi r'vaeü.

Lé lend'main, pasqu' i' n'éte pue là et qu' o' n' avé goût à rin, o l' couté qu'i' li avé léessé, ol avé tâillé à vif dans la p'luche du groous chéene et ol avé écrit lées lett' dé loues noms. Quand ol aeü fini et qu' lées gouttes dé sève en s' erjoignant fitent un p'tit rusé, o' mint sa langue déssue et o' pensie au cousin en disant dées moous qui n' li s'rînt jaméi v'nus à l'esprit un méi avant.

La vaille Marie câressie eune dernière fais léés lett' qui s' confondint à la grande fente qui monté diqu'à au fourché.

La fent'-là été l' souv'nir dé l'annéi qu'il avé fait si fréd, si fréd qu' dans la nétéi sa grand' méere oueillé léés chéenes péter dans l' bouéi d' La Mogléi. Lé grand chéene, tout sou' dans son ouréi avé péter lu étou.

Été justément l'annéi-là qu'son grand'péere avé fâilli éet' mangé par léés loups. l' r'véné d' sée Jean du Préi paier eune journéi d'harnéi : i' s'éte attardé et la breune dé la né été chéete dépéi déejà bin longtemps quand i' s'en r'vint. l' fésé fréd à vous guerrouer l' sang et un cléer dé lune qué v'y vaiéi comme en plein jour.

Il avé son p'tit chien qui s'app'lé Païlu qui trotté lé long d' sées jambes. Quand i' fue à la creux d'en Hue, au lieu d' biéeser par léés prés d' Bien l' vient pour chéere sée Quitaou et arriver tout d'suite sée lu, l'idéi li vint d' pâsser par léés Grands Cloous, histouâre dé véer comment qu' el blé s' comporté d'un parail temps. Dé blé, i' n'en vie pâs, rentré qu'il té dans léés mottes.

Tout d'un coup, Païlu s' mint à gronder et à gémi' et à s' chomer cont' sées jambes. l' l'erpoussie du bout d' son pied, méi dans l' moment où qu'il allé pâsser l' crapon du cloous à Jean Gouaou, tout d'un coup, à cent pâs d'avant lu, i' vie di' grands loups qu'arrivint d' bârre, au trot, drét sue lu. l' n'en avé jamei vaeü. l' s' die : « Sagneûr, tchi qué f'ci ! » et i' vie bin qu'éte déés loups.

Son sang n' fie qu'un tour. Héreus'ment qué l' vent été pour lu et qu'i' s' trouvé juste à côté du groous chéene : d'un saout, il empoignie eune branche et en moins d'temps qu'i n'foou, pour lé dire, i' gripie diqu'à la mintié, méeme qu'i perdie un sabot. Païlu sauté tant qu'i poué pour lé sieud' en couinant comme un perdu.

Léés loups arrivint aussitoou. Y en aeü ien qu'attrapie Païlu par la téete, eune aout par léés reins, deüx coups d' gorge et pue de Païlu. l' tournit plusieurs fais alentour du chéene, en l'avant l' née vers lu. Dans l'omb', i' vaié loues yeüx qui brillint comme des feux-follets. l' n' s'attardint pâs et filitent vers le bouéi d'à Haout.

Lé grand' péere attendie un p'tit pour éet' bin sûr qu' i' n' s'rint point ervenus et, tout déchaou, i' print sées jambes à son caeü : i' tilie si vite qu'i senté sées talons qui li bitint léés fesses. Quand il arrivie sée lu, il avé léés païs tellement brochés sue la téete qu' i' n' paeü méeme pas mett' son chapè.

N'y avé pâs z'aeü qu' lu à véer léés loups. Bastien, l' meünier déés Houssas, qu' été sorti à sa lucarne pour embârrer lé mouïeu déés ailes dé son moulin, léés avé vaeüs pâsser dans l' chéeraï, au p' tit trot, toues à la sieud', la queüe ent' léés jamb', sans brut, comme déés brigands qu' il' étint. Il en comptie neuf : j' venint du Bouéi-Rimo et i' filint sue l' bourg.

Jean Robé, qui v'né dé s' coucher dans son lé alcove et qui commencé à s'éet' bin réchaouffé, mussé qu'il té dans l' g'ron d' sa bonn' femme, avé oui du brut d' vers l'étab' éés chieuv'. La Robette li avé dit : « Jean, tu n' oué don' pâs ? On diré qu' y aré tchoqu'un aoutour déés chieuv'. Ee vantéi déés loups ! » Jean, qui n' avé pâs envie d' sé l'ver, clovie l'hussé en disant : « Déi loups ! Comment réeves-tu ! Y a bell' lurette qué n'y en a pue ! » Le lendemain matin, quand il' allitent véer éés chieuv', i' vitent qué la porte de l'étab' avé été arraichéi, méi d' chieuv', point d' trace. Méeme, pâs un éclé déés cornes à la Lirette qui fésint bin deüx empans : léés loups avint daeü léés emporter pour léés ringer.

Apréi éla, lé grand'père né voulie jaméi qu' n'on bite au groous chéene ni qu' n' on li coup'ré lées branches.



Lé bul, en grondant, brimbalant et couinant, saoutie l'fooussé du ch'min du pitè, et d'un coup d'épaoule il abattie l' premier pommie...

Quand lées touàs Fréequins, lé Ville-Béeri, lées deüx Douce'Aou-véeque, l'Améer Vieüville ne futent pue qu'un mâgo informe qué l' bul amouss'lie dan' n'un coin, la vaille Marie pensie à tout l' bon cid' qu'il' avint donné, un cid' goufeillant, qu' avé d' la force et un goût d'amertume.

O' s' ervailé toute fâillie, lé jour dé la quéerie d' poous, quand l' four été rempli diqu' à haout, et qu'avant dé l' clôre o la calotte dé gléese, lé péere disé : « alléi lées gârs, j'allon' eller en baïre eune pétite dans l'hôté à not' éese. Marie, va-t-en qu'ri' eune briquéi d' cid' ! » O' lées r' vaillé assis autour dé la grand' tab', o loue grôsse cheminze dé taïe et loues bréis d' gâraou, tout déchaous dans loues grôs saboous pleins d' pâille. Lé péere l'vé sa bol, trempé sées lèv' dans l'rond d' mousse qui pétillé et, un écléer dé malice et d' fiéerté dans lées yeüx, i' disé : « eh ! lées gârs, v'là d' bon pio ! »

- Véer, disé l' péere Gouyette en fésant claquer sa langue, ée du ch'fa : ça r'lève un cœur ! »

Quand l' bul s'attaque au grôs chéene, qu'il enfonce comme eune grôsse bété fouinouse son guéroin d'féer dans l'herbe, la mousse et lées glands, quand i' cherchie longtemps, longtemps tout au fond d' la téerre les grôsses racines qu'étint musséi là dépéi dées sièques, la vaille Marie s'aperchie si préi qué l' goujâr qui m'né l' bul s'arréetie pour li dire : « Faut point v'ni' si préi grand'méere, vous pourriéi attraper du ma' ! - Tée-taï, qu'o li répondie durement en tapant la téerre du bout d' son bâton, en un geste dé coléere.

Est-ce qu'i' pou'é comprend', lé goujâr-là, qu'en arraïchant l' grand chéene, été tout' sa vie, à ielle, qu'i' déraciné.

Quand n'y aeü pue qu'un grand trou plein d'écartelles, et qué l' grand chéene, comm' prins d' vertige, virie sue lu comme un mourant qui cherche son respir, et qu'i' s' abattie en mille craquements, qui pour ielle futent autant d' plaintes qui li fitent ma' dans toues lées memb', et qu' la dernière branche s'églangie et s' posie doucement sue la téerre comme en un dernier geste d' adieu, la vaille Marie allie à lu et o' posie sa main sue eune branche comme ol avé prins la main d' son homme quand i' mourie.

Louis BAUDET
Maire délégué
La Poterie